

Monsieur,

Comme vous le relevez, la cause animale est une dimension importante de mon engagement pour Paris et je tiens à vous remercier de mettre en avant cet enjeu dans le débat public.

D'ores et déjà, la mission « Animaux » parisienne menée pendant dix-huit mois, en lien étroit avec les acteurs associatifs de la cause animale, a élaboré 71 propositions afin de mieux sensibiliser à la place de l'animal en ville, de promouvoir le bien-être des animaux, de renforcer la place accordée aux animaux domestiques et d'améliorer le regard sur la faune sauvage en ville. À ce jour, près des deux tiers de ces propositions ont été mises en œuvre.

Je souhaite poursuivre et amplifier cette action.

Ainsi, je partage votre objectif d'intégrer le bien-être animal comme un critère d'attribution des marchés publics pour les cantines scolaires et la restauration collective en excluant de la commande publique l'ensemble des produits issus de l'élevage intensif et en cessant de s'approvisionner auprès d'abattoirs pratiquant « l'étourdissement au CO2 des cochons, la suspension des volailles conscientes ou l'abattage sans « étourdissement ».

Je partage également votre objectif d'introduire deux repas végétariens par semaine et une option végétarienne quotidienne dans la restauration collective parisienne, de même pour les actions de sensibilisation à l'alimentation végétarienne ou végétalienne auprès des restaurateurs comme du grand public.

S'agissant de l'utilisation des animaux sauvages dans les cirques, j'ai d'ores et déjà engagé la Ville de Paris afin de mettre fin à cette pratique. Je poursuivrai bien entendu cet engagement. De même, le Conseil de Paris a déjà porté un vœu pour une interdiction nationale de cet usage et je tiens à continuer à porter ce message dans les années à venir.

S'agissant des animaux domestiques à Paris, je suis favorable à la mise en place d'une politique de stérilisation des chats errants menée en partenariat avec les associations de protection animale ainsi qu'au développement de la transparence sur l'activité des fourrières. Je suis également favorable au développement de caniparcs. Dix-huit espaces dédiés à l'ébat des chiens en liberté ont ainsi été créés pendant cette mandature dont deux d'entre eux situés dans les Bois et couvrant quatre hectares. Par ailleurs 170 parcs et jardins parisiens ont été ouverts aux chiens tenus en laisse et une autorisation de la promenade de chiens sans laisse sur des plages horaires dédiées est en cours d'expérimentation dans le 4^e arrondissement.

Je suis également favorable à la mise en place d'une délégation dédiée à l'Animal et d'une enveloppe budgétaire associée à cette politique. Le soutien des actions de sensibilisation à l'éthique animale était déjà un axe fort des préconisations de la mission « Animaux » que je souhaite poursuivre. Pour aller plus loin dans ce sens, je souhaite créer au sein d'un lieu existant une « maison de l'animal », en partenariat avec les associations. Ce lieu proposerait une sensibilisation des propriétaires d'animaux de compagnie aux bonnes pratiques, mais aussi des soins vétérinaires gratuits pour les plus démunis et participerait à la gestion des chats errants parisiens.

Je souhaite privilégier une gestion non létale des populations liminaires. Ainsi, la Ville de Paris est déjà engagée en la matière via le développement de pigeonniers contraceptifs.

Néanmoins, dans le cas particulier des rats, le recours au piégeage et autres techniques ne peut être exclu. Si ces rongeurs sont utiles dans les égouts, leur présence non-régulée en surface peut créer des nuisances et des dégâts, et soulever des risques sanitaires. La ville mène donc une action forte pour contrôler cette population. La première façon d'agir est de limiter leur accès à la nourriture, en encourageant le civisme des habitants et des touristes pour éviter tout reste de nourriture au sol, en installant des poubelles inaccessibles aux rongeurs, ou encore en posant des grillages sur les plaques et grilles d'égouts, notamment. Quand la situation l'exige, la Mairie utilise également des techniques de dératisation adaptées et en étant très attentive à ne pas avoir d'impact sur les autres espèces de la faune parisienne.

S'agissant de la chasse, je partage votre ambition de l'interdire sur le territoire municipal. La Ville de Paris s'est d'ores et déjà opposée aux velléités d'organisation de chasses au lapin et je resterai vigilante pour continuer de l'empêcher.

S'agissant de la corrida, la Ville de Paris n'en accueille pas et n'en accueillera pas. De même aucune subvention municipale en lien avec ces activités n'est et ne sera apportée. Il reviendra au prochain conseil municipal de statuer sur un vœu soutenant l'interdiction nationale de la corrida et des « écoles » tauromachiques.

Enfin, je partage votre ambition d'une commande publique évitant toute substance testée sur les animaux dans les produits d'entretien parisiens en introduisant un critère de bien-être animal dans les marchés publics.

Je vous confirme donc mon plein engagement pour que Paris continue à progresser comme Ville pour les animaux et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Bien à vous,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO